



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

LOTISSEMENTS COMMUNAUX 'LES CHAMPS
DE L'ARRACHIS' - 'LES CHAMPS DE
L'ORMEAU' - CESSIION DU TERRAIN
D'ASSIETTE DES LOTISSEMENTS DU BUDGET
PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE -
LOTISSEMENTS D'HABITATIONS ET
LOTISSEMENT D'ACTIVITES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
19 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2009

DELIBERATION D20090524

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**LOTISSEMENTS COMMUNAUX 'LES CHAMPS DE L'ARRACHIS' -
'LES CHAMPS DE L'ORMEAU' - CESSIION DU TERRAIN
D'ASSIETTE DES LOTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL AU
BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENTS D'HABITATIONS ET
LOTISSEMENT D'ACTIVITES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a décidé la création des lotissements communaux « Les Champs de l'Ormeau » et « Les Champs de l'Arrachis » situés en bordure de la rue Irène Jolliot Curie desservant la nouvelle caserne des pompiers.

Il convient d'opérer la cession des parcelles de terrains concernées du Budget Principal aux Budgets Annexes comme suit :

- pour le lotissement « Les Champs de l'Ormeau » parties des parcelles cadastrées section HL n° 31 – 32 et 39 pour une surface de 10815 m² et pour une valeur de 252.500 €,
- pour le lotissement « Les Champs de l'Arrachis » parties des parcelles cadastrées section HL 315 – 57 et 55 pour une surface de 16095 m² et pour une valeur de 250.000 €.

Ces prix correspondent aux prix d'acquisition augmentés des frais de gestion et du montant estimé de la voirie, éclairage public et espaces-verts pour le lotissement « Les Champs de l'Ormeau ».

Les dépenses et recettes sont prévues aux budgets annexes lotissement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver ces cessions de terrains du budget principal aux budgets annexes lotissements.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL